



PROCES VERBAL

Assemblée Générale Régionale
Jeudi 13 Février 2020
La Maison Rouge - Barberaz (73)

Le Jeudi 13 février 2020 à 17h30, conformément aux statuts, l'Assemblée Générale annuelle de l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes est réunie à La Maison Rouge (73), sur convocation du Président Christophe Gonthier, adressée à tous les adhérents.

On compte 132 participants dont 82 adhérents représentés (69 entreprises) et 50 invités. L'Assemblée Générale étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président Christophe Gonthier ouvre la séance en remerciant tous les partenaires qui nous ont fait l'honneur de leur participation. Il fait également part de sa satisfaction de pouvoir compter sur la présence du Président national Laurent Bizot, de Gilles Espic (Vice-Président en charge des questions d'innovation) ainsi que de Jean-Philippe Teilhol et Stéphanie Goujon de la délégation générale. Il met finalement en exergue les fournisseurs de notre Club Partenaires régional et invite les adhérents à aller à leur rencontre lors du cocktail dinatoire qui suivra.

Il présente ensuite le déroulement de la soirée qui se déclinera en 5 temps : le rapport d'activités et le rapport financier de l'Unep Aura pour 2019, le projet régional pour 2020-2022, la présentation des perspectives nationales, le vote pour le bureau régional 2020-2022 et enfin le cocktail dinatoire en présence de nos partenaires.

1- INTRODUCTION

Le Président procède dans un premier temps à l'approbation du procès-verbal de l'AG du 13 février 2019 à Tain L'Hermitage (26). Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Avant de démarrer la présentation du rapport d'activités, il retrace l'activité du bureau régional 2019 et rappelle les 3 axes qui ont guidé le plan d'actions 2017-2019 : donner du sens à l'Unep ; développer le nombre d'adhérents et anticiper les mutations métiers à venir. Il tient également à remercier les personnes qui se sont investies à ses côtés au cours de son premier mandat : Marine Level ; Yves Barody ; Claire Cholat ; Gaspard De Préneuf ; Lucien Garnier ; Michel Massard ; Fabrice Malherbe, Franck Rouzier et Adrien Vabre. Laetitia Dumas rappelle aux adhérents d'effectuer le renouvellement de leur adhésion en ligne avant le 15 mars.

Le Président Régional cède ensuite la parole à Françoise Lafaix pour la présentation du rapport régional 2019 qui sera également développé par des membres du bureau régional ainsi que la déléguée régionale.

2- RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2019

Cette présentation du rapport d'activités¹ s'articule autour des 5 chapitres suivants :

¹ Cf. document de présentation intitulé « Presentation AG »

- Communiquer et développer les marchés du paysage
- Développer l'Unep et accompagner les adhérents
- Promouvoir la profession et former à nos métiers
- Améliorer les techniques et œuvrer pour l'environnement
- Gérer la branche et accompagner les entreprises au niveau social

Le rapport annuel d'activités est adopté à l'unanimité.

3- RAPPORT FINANCIER 2019

La Trésorière Sylvie Costa présente le rapport financier de l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes pour 2019 (cf. « Presentation AG » p.64) :

Les produits s'élèvent à 90 328,67€ et les charges à 60 447,56€

Soit un résultat annuel excédentaire de + 29 881,11 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4- PROJET REGIONAL 2020-2022

Christophe Gonthier, candidat à sa réélection, présente tout d'abord l'équipe d'élus qui composera le bureau régional pour ce second mandat. Il développe ensuite les 5 axes de leur plan d'action 2020-2022 :

- Dynamiser l'échelon départemental
- Favoriser l'intégration des petites entreprises en dynamisant et en accompagnant le travail déjà entamé par la Commission Castanea
- Initier un travail sur la ville verte
- Favoriser les échanges entre les écoles et les entreprises
- Accompagner les entreprises dans la montée en compétences et la recherche de solutions face aux besoins de recrutement

Commenté [CG1]: Supprimer

Il termine en rappelant les temps forts de l'Unep pour 2020 : le voyage d'études au lac majeur (du 2 au 4 juillet) ; les « jeudis de la région » qui viennent remplacer les réunions départementales (19 mars, 14 mai, 23 juillet et 10 septembre) ; la journée professionnelle du 2 octobre dans la Loire et enfin le Congrès national à Deauville les 27 et 28 novembre.

4- LES PERSPECTIVES NATIONALES

Laurent Bizot, Président National, débute son intervention en indiquant que l'Unep se porte bien avec 3359 adhérents à fin décembre 2019. Il remercie l'équipe des permanents pour le travail accompli et rappelle ensuite les 6 valeurs phares de l'Unep, à savoir : l'engagement, l'exigence, la proximité, la convivialité, l'innovation et la solidarité. Il présente ensuite les membres du bureau national et détaille les points clés du contexte de la filière : un chiffre d'affaires en forte croissance, les bienfaits du végétal au service de la ville verte, les difficultés de recrutement, l'augmentation des entreprises de 0 salarié et la concentration des grosses structures et enfin un chiffre d'affaires par salarié qui peine à remonter. Il s'attache ensuite à présenter les 3 axes des orientations stratégiques 2020-2022 :

1. La valorisation des prestations de nos entreprises
2. Le renforcement de l'attractivité de nos métiers
3. Le développement des services de l'Unep

5- CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET VOTE

Christophe Gonthier prend un temps avant de clore cette Assemblée Générale pour présenter les 10 fournisseurs qui composent le Club des Partenaires régional :

- Partenaires premium : AB Solutions ; Echo Vert ; Rondino ; Vert l'Essentiel ; Vivre en Bois
- Partenaires Tremplin : Clôture Districlos ; Fabemi ; Kiloutou ; Meca TP et Point P

Il invite ensuite tous les adhérents à aller voter avant de se rendre au cocktail dinatoire. Il demande si 2 personnes seraient volontaires pour être scrutateurs et effectuer le dépouillement des votes. Denis Richard et Ludovic Largot acceptent de procéder au dépouillement.

7- RESULTAT DU VOTE

Sur 69 votes, on dénombre après dépouillement 68 voix « Christophe Gonthier » et 1 blanc. Christophe Gonthier est réélu Président Régional à 99%.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le présent procès-verbal a été validé par Christophe Gonthier le 26 février 2020 et diffusé aux adhérents le 28 février 2020, joint à la présentation générale comprenant notamment le rapport d'activités et le rapport financier 2019.

